



HAL
open science

L'histoire d'un "truc"

Dominique Ducard

► **To cite this version:**

Dominique Ducard. L'histoire d'un "truc". Linx, 2017, Claudine Normand, une vie dans le langage, 74, pp.17-38. 10.4000/linx.1702 . hal-01611047

HAL Id: hal-01611047

<https://hal.science/hal-01611047>

Submitted on 19 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

74 | 2017

Claudine Normand, une vie dans le langage

L'histoire d'un *truc*

L'histoire d'un truc

Dominique Ducard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1702>

DOI : 10.4000/linx.1702

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 31 juillet 2017

Pagination : 17-38

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Dominique Ducard, « L'histoire d'un *truc* », *Linx* [En ligne], 74 | 2017, mis en ligne le 15 avril 2018, consulté le 07 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1702> ; DOI : 10.4000/linx.1702

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2018.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

L'histoire d'un *truc*

L'histoire d'un truc

Dominique Ducard

- 1 J'avais organisé en 2003 une journée d'étude Conscil² intitulée « L'intérêt de la psychanalyse pour les sciences du langage », reprenant ainsi le titre, dans la traduction française, d'une section de l'article de Freud sur « L'intérêt de la psychanalyse » (Freud, 1913) : « L'intérêt de la psychanalyse pour la science du langage ». L'amitié et une familiarité commune avec la psychanalyse m'avaient naturellement conduit à solliciter Claudine Normand, arguant de ce qu'elle disait devoir à son expérience de la cure analytique dans sa façon d'aborder les faits de la langue ordinaire. Elle avait terminé sa communication, publiée depuis (Normand, 2006), par l'évocation d'un « événement décisif » dans ce qui fut le choix de se tourner vers la linguistique, un « choc de parole » reçu à l'âge de vingt ans :

L'histoire est brève : j'étais en khâgne ; mon professeur de philosophie (que je vénérerais) me rendait un devoir, peu de temps avant le concours : note plutôt bonne. Elle me dit : « Vous, vous avez trouvé le truc ! » J'entends cela et je traduis, immédiatement : « Vous n'êtes pas philosophe ! » Par la suite j'ai trouvé ce souvenir étrange, à cause de « truc », un peu brutal, sinon vulgaire, mais c'est ce que j'ai entendu ou cru entendre, ce qui s'est inscrit en tout cas. Il se trouve qu'à l'époque j'étais tentée par les études de philosophie et que j'hésitais ; immédiatement je décide, sans déchirement sensible : donc pas de philosophie ! Et j'ai fait de la grammaire. (Normand, 2006 : 117-118)

- 2 L'anecdote avait été racontée, peu avant la journée d'étude, à un philosophe qui s'étonnait que Claudine Normand n'eût pas fait d'études de philosophie. Elle s'est alors « entendue dire » : « Mais ce que j'écris maintenant, ça c'est mon truc ! » (*ibid.* : 119) Elle interprète alors après-coup ce qu'elle pense avoir compris, sur le coup, de l'effet produit par la parole du professeur, sans qu'elle ait pu alors se le dire consciemment, à savoir la relation entre *truc* et *truquer*, qui lui a fait percevoir dans l'interpellation, « un reproche d'imposture » :

Il me paraît clair aujourd'hui que ces paroles ont cheminé, silencieusement mais efficacement, pendant toutes ces années où j'ai cherché ce qui pourrait être mon truc et non pas le truc, une écriture qui ne soit pas truquée.

Ça c'est mon truc : boucle d'identification, prédicat définissant mon être propre et non pas *le truc*, complément d'objet très ordinaire de *trouver*, commutable avec *procédé, méthode, chemin, voie*, etc., solution qui est à la portée de tout un chacun. Il est clair qu'on pourrait faire un article sur cette différence, à la fois grammaticale et énonciative, qui suffit à donner un sens très différent aux deux énoncés. Je l'écrirai peut-être.

- 3 Il ne s'agira pas ici de prétendre faire, à la façon de Claudine Normand – c'est son « truc » à elle – l'article qu'elle n'a pas fait. Mais je répondrai à son « invitation à la linguistique », telle que formulée dans le sous-titre de son ouvrage, en hommage au talent qu'elle y déploie, grâce à la « troisième oreille » qu'elle dit avoir développée dans l'expérience de la psychanalyse, et au charme des analyses qu'elle y développe, ayant aussi en tête cette remarque d'Antoine Culioli sur ces études de « linguistique douce », comme elle les qualifie : « Mais pourquoi ne va-t-elle pas plus loin ? »³, laissant percevoir ainsi son insatisfaction et son exigence scientifique. Nous examinerons donc les deux énoncés que rapporte Claudine Normand, pour rendre compte de leur formation et de leur interprétation, en essayant d'aller aussi loin que possible dans la « différence, à la fois grammaticale et énonciative » signalée. Nous procéderons pour cela avec un mixte de métalangage naturel (glose et commentaire) et de notions métalinguistiques issues de la théorie de l'énonciation, étayé aussi par d'autres études et la lexicographie.

Vous, vous avez trouvé le truc

(...) avez trouvé (...)

- 4 Nous pouvons négliger, dans cet énoncé, les variations possibles de la personne grammaticale du sujet, qui peut coïncider avec l'énonciateur ou le co-énonciateur (*je/tu, nous/vous*), ou référer à un tiers (*il(s)/elle(s)*). La relation prédicative est construite avec le prédicat verbal *trouver*, spontanément associé, dans l'interprétation des locuteurs à son corrélat *chercher*, comme dans les descriptions lexicographiques suivantes⁴ :
- 5 (a) découvrir quelque chose ou quelqu'un que l'on cherchait,
- 6 (b) découvrir quelque chose ou quelqu'un que l'on ne cherchait pas,
trouver du pétrole, des idées, un travail, un trésor, l'assassin, du réconfort, un mari,
une femme, un homme, Dieu,...
- 7 (c) avec des spécifications relatives à l'intention ou à la situation :
- 8 (c)-1 découvrir quelque chose par un effort de l'esprit ou de la volonté,
trouver une explication, une solution, une réponse, la vérité, le mot juste, la force
de,...
- 9 (c)-2 découvrir quelque chose, quelqu'un sous tel aspect, dans telle situation,
trouver amusant, déplaisant, des défauts à, en bonne santé, fatigué(e), sur le sol, à
redire...
- 10 Dans tous les cas il s'agit de ce qui vient à l'existence, dans un espace matériel ou mental, par conation (du sujet vers l'objet) ou par apparition (de l'objet vers le sujet), avec un accès au « trouvable ». Le complément de rang zéro dans la relation à deux places (le sujet grammatical) n'est pas interprétable comme un agent, source du procès. Impossible de répondre *je trouve* à la question *que fais-tu ?* pour celui qui cherche pour trouver. Il peut tout au plus dire qu'il essaie ou s'efforce de trouver. Le fameux et bon mot de Picasso : « Je ne cherche pas, je trouve » ne fait que confirmer la règle, de par son incongruité.

- 11 Et celui ou celle qui cherche s'exclamera avec bonheur *ça y est j'ai trouvé*, marquant l'atteinte du but du procès dont il ou elle était l'agent, avec un franchissement de la limite entre deux états (à-trouver / trouvé). Il n'est toutefois pas impossible de poser la question *est-ce que tu trouves ce que tu cherches ?*, et d'avoir en réponse *oui, je trouve des choses intéressantes, ici et là*, pour indiquer un procès en cours ponctué de *trouvailles*, et il est aussi possible, dans certaines situations et pour certains processus de découverte, d'être sur le point de trouver, avec un *pas encore*, un *presque* ou un *sur le point de* d'approche ou d'approximation, ou encore de se dire *loin d'avoir trouvé*.
- 12 La dernière définition lexicographique nous indique deux types de localisation, mental (découvrir sous tel aspect) ou spatio-temporel (découvrir dans telle situation), le trouvable étant ce « qui peut être découvert, conçu ou rencontré »⁵. Ainsi *je suis allé voir X, je l'ai trouvé en bonne santé* peut être paraphrasé par *quand je suis allé voir X, il était en bonne santé* ou *quand je suis allé voir X, il m'a semblé être en bonne santé*. La double interprétation peut se comprendre selon l'intrication des mises en relation dans la prédication : [trouver [X-être en bonne santé]] ou [[trouver-en bonne santé] X]. Un complément de localisation spatiale ou temporelle permet, pour certains prédicats adjectivaux, de lever l'ambiguïté : *je l'ai trouvé endormi* et *je l'ai trouvé endormi sur le canapé* ou *à cette heure-ci, je vais le trouver endormi*.⁶
- 13 Tout est affaire de détermination, selon le contexte : *comment l'as-tu trouvé ?* ou bien *où l'as-tu trouvé (endormi) ?* Tout dépend aussi du type de prédicat de qualification qui complète le complément de rang 1 et qui est décrit par la grammaire comme un attribut de celui-ci (*j'ai trouvé X, X était endormi*), et des interprétations possibles de ce prédicat (endormi : plongé dans le sommeil, qui dort ; apathique, qui manque de vivacité ou d'intensité ou qui a perdu sa force ; mort ; qui stagne). La localisation est présente pour certaines formes pronominales, comme elle l'est dans des emplois transitifs : *on trouvait de tout à La Samaritaine*, à côté de *cette plante se trouve en montagne*, *la citation se trouve dans Balzac*, *la voie de la sagesse se trouve en chaque être*, *le bonheur ne se trouve pas si facilement...* Le quelque chose à-trouver est quelque part. La séquence pronominale *il se trouve que* est exemplaire de l'existence qui est ainsi posée, comme avec *il y a*. Faisons remarquer que l'existence se dit, dans plusieurs langues, par des locutions en rapport avec le prédicat « trouver » : *es befindet sich* en allemand, comme en français *il se trouve que (il y a que)* ou *si ça se trouve*, et signalons *matsa* en hébreu, qui signifie acquérir, parvenir à quelque chose, trouver (forme active) et exister, au sens de « être trouvable » (forme passive).⁷

Limitons-nous à ces quelques remarques sur le prédicat *trouver*⁸, qui mérite une étude plus fouillée, en retenant l'aboutissement qu'il signifie dans la déclaration *vous avez trouvé le truc*, au terme d'un cheminement, interprétable comme une errance ou un tâtonnement, dans le cours d'un apprentissage, pour nous interroger sur le mot *truc*, qui a déclenché la réaction de l'apprentie philosophe. Mais pas avant d'avoir reconnu dans le *vous détaché (vous, vous avez...)*, que l'on suppose appuyé par la prosodie, un pointage et une opération de distinction, à l'écart des autres, qui n'ont pas encore trouvé ou ne trouveront jamais le truc en question, faisant de l'interpellée une ingénieuse ou une chanceuse.

(...) le truc

- 14 C'est l'association, non consciente, avec ses dérivés *truquer*, *truqueur (-euse)*, *truquage*, qui a produit son effet, entraînant le truc en question du côté de la tromperie, de la triche, de la contrefaçon ou de l'illusion, d'après les emplois attestés à la fin du XVIII^e siècle et

depuis le XIX^e siècle, notamment au théâtre puis au cinéma, défini à ses débuts comme un art de la réalité et de l'illusion par le truc (Méliès), le mot truquage (trucage) désignant l'ensemble des trucs.⁹

On assiste alors comme spectateur, et même comme collaborateur, à la comédie de l'amour. On voit de près les trucs, les machines, les changements à vue, toute cette mise en scène éblouissante à distance et si simple de près. Dumas Fils Alexandre, *L'Ami des femmes*, 1869, p. 65.

*(...) la neige tombe sur elle pendant qu'elle chante... et quand elle a fini de chanter, la neige continue à tomber, vous verrez... ils ont trouvé un très-joli **truc** pour la neige.* Henri Meilhac et Ludovic Halévy, *La Boule*, 1875, p. 72

- 15 La citation suivante de Jules Verne, écrivain des machineries, souligne métalinguistiquement le mot entré dans l'usage et entériné :

*Cependant, si Orfanik avait matériellement expliqué ces divers phénomènes, ou plutôt ces « **trucs** », pour employer le mot consacré, ce qu'il ne s'expliquait pas, c'était pourquoi le baron de Gortz, avant l'explosion, n'avait pas eu le temps de s'enfuir.* Jules Verne, *Le Château des Carpathes*, 1892, p. 224

- 16 De la tricherie dans le jeu et du meneur de jeu on passe aisément à l'art du trucage et au truqueur du cinéma, et de la falsification, dans l'emploi de procédés qui trompent, au factice de la technique qui déjoue le sens de la perception, et, plus généralement, à tout travestissement de la vérité des faits, qui sont truqués et qui n'apparaissent sous leur vrai jour, celui de leur déformation, résultat d'une action de trucage, qu'à celui qui ne se laisse pas abuser.

Vous en êtes encore là à la fin du XXe siècle ? Légende, mon cher, affabulation ! Trucage des faits, des sources, cascade d'erreurs sur les textes, invention, mythologie, fantasmagorie ! Philippe Sollers, *Le Secret*, 1993, p. 194

- 17 Ainsi le prédicat « truquer » implique un agent qualifié, un instrument, un objet, et désigne un procès téléonomique valué selon une norme de référence (fait, réalité, vérité). La représentation de l'agent, alors amalgamé au procès qui le caractérise, par un *ça* dépréciatif ou familier, est rare mais possible.

*Résultat ça n'en fait qu'à sa tête s'il n'y a pas de gendarme en vue, ça se gare n'importe où, ça **truque** sa feuille d'impôt, ça prône le chacun pour soi et ça ose critiquer les autres...* Serge Bramly, *Le premier principe, le second principe*, 2008¹⁰

- 18 Le trucage emploie des moyens pour arriver à des fins, et ces moyens sont des trucs. On peut dire *il y a du trucage* (la notion est alors compacte, non dénombrable) en commentant une scène de film, aussi *il y a un certain nombre de trucages* (la notion est discrétisée), en se demandant quels peuvent bien être *les procédés de trucage*, mais on ne dira pas *il y a du truc*. Le mot *truc* n'est pas substituable au mot *trucage* quand la suffixation (-age) signifie, selon la phase aspectuelle du procès, « l'action de » et non « le résultat de » : *on procède au trucage / *on procède au truc mais on constate qu'il y a un trucage ou qu'il y a un truc*.

*(...) dans un roman où l'histoire aura sans adultération aucune, sans le moindre **trucage** [**truc**] ni le plus petit arrangement.* Claude Mauriac, *La Marquise sortit à cinq heures*, 1961, p. 279

*Les deux se superposaient, se séparaient, on voyait double, on était quatre, perdus en plein **trucage** [***truc**], en plein delirium.* Bertrand Blier, *Les Valseuses*, 1972, p. 281

- 19 Entendre dans *vous avez trouvé le truc* que la connaissance et la pratique philosophiques, dont l'exercice de la dissertation est un représentant illustre, ont quelque chose à voir avec le trucage, ne permet pas d'assigner au professeur une intention de signifier la manœuvre dont la philosophie serait le théâtre. Si la découverte fait du truc un sésame, celui-ci tient plus du moyen habile, que la notion de manipulation rapproche de l'artifice,

à ne pas prendre nécessairement pour une illusion ou un tour de magie. Mais on va facilement du « coup de main », au sens d'avoir le coup, à la manipulation trompeuse. Le dictionnaire historique du français¹¹ nous apprend que le mot est emprunté à l'ancien provençal *truc*, dérivé d'un verbe *trucar* : « cogner, heurter contre », issu, par le latin populaire *trudicare*, du latin classique *trudere* : « pousser avec force, violence », et qu'il s'agit d'un mot indoeuropéen occidental à rapprocher du vieux slave *trudu* : « peine, souci (russe *trud* : labeur, besogne) », d'un verbe gotique signifiant « donner de la peine, du mal, du souci ». Que le truc frappe l'esprit ou résiste à la compréhension se retrouve dans des emplois et des situations courants : *un drôle de truc !, il y a un truc que je ne pige pas...*

- 20 L'attraction paronymique des mots dans cette citation de Victor Hugo nous met sur la piste d'un rapprochement sémantique.

*Je suis vieux, vous êtes nouveau. Je connais les **trucs**, les trocs, les tries et les tracs. Je vas [sic] vous donner un conseil d'ami.* Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862 [1881], p. 442

- 21 Le nom masculin *troc*, qui a supplanté le déverbal féminin *troque*, dérivé de *troquer*, d'origine incertaine, est rapporté au latin médiéval *trocare*, à l'espagnol *trocar* (XIV^e siècle) et à l'ancien provençal *trucar* (XV^e siècle). « L'hypothèse la plus courante, nous dit le dictionnaire historique¹², est celle d'une formation sur un radical expressif *trokk-* 'frapper (dans les mains)' d'après la manière de conclure un échange en se frappant dans la main ». Le dictionnaire historique de l'orthographe¹³ confirme une origine probablement onomatopéique, les consonnes *t-k* et *tr-k* évoquant un son sec ou brusque, et fait remonter le mot *truc*, de *trucar* : « cogner, battre », au même étymon. Le mot *trac* est lui aussi d'origine incertaine ; il pourrait être « un développement métaphorique de *trac* 'fait d'être secoué' » et un rapport avec *tracas*, *tracasser* est envisagé, soit l'impact et le souci du *truc*. Quant à *trie* – simple hypothèse qui sert notre propos, en cohérence avec le contexte – nous y voyons non pas le féminin de *tri* (du verbe *trier*), employé pour le tri des poissons au XVIII^e siècle, mais une variante graphique de *tri*, forme prise par le mot *trick*, de l'anglais (*trick* : truc, trucage, tour de prestidigitation), dans le vocabulaire du whist puis du bridge. Le sens premier de *trick* est celui de ruse, stratagème et le mot est lui-même un emprunt de l'ancien français *trique*, variante dialectale de *triche*, déverbal de *trickier*, *trichier*, devenu *tricher*.

- 22 Ce qui nous reconduit à l'histoire sémantique de *truc*, désignant un coup d'adresse, une ruse (XII^e siècle) puis un stratagème (XV^e siècle), avec la locution argotique *faire le trucq*. Le Robert nous signale une occurrence avec le sens propre de « coup, heurt » dans un texte du XVI^e siècle, aussi, plus tardivement, pour désigner un jeu de billard. Il signifie par la suite (fin XVII^e siècle) un moyen adroit de se sortir d'une affaire embarrassante, et plus particulièrement, avec une valeur devenue usuelle, un savoir-faire dans une activité, une tâche (*avoir le truc*), et prend le sens de procédé d'illusion dans la machinerie théâtrale et la technique cinématographique.

- 23 Pierre Guiraud, à la recherche de ce qu'il nomme des champs morphosémantiques, dont il essaie de montrer l'organisation en systèmes, s'est intéressé au champ onomatopéique de la racine T.K, avec les alternances TR.K et T.CH (Guiraud, 1962). A partir d'un inventaire d'environ 400 mots, répartis en 150 formes du français ancien et moderne, du provençal et divers dialectes, principalement wallon, normand et picard, il a dégagé une matrice dont le protosémantisme est celui de « frapper », sous les alternances *tiquer*, *taquer*, *toquer* : « donner un petit coup convulsif ». La variante TR.K de T.K permet d'intégrer à la matrice *triquer* (battre), *traquer*, *troquer* et *truquer*. T.K., combinaison d'une apico-dentale et d'une occlusive dorso-vélaire (plosion suivie d'un brusque retrait de la langue),

apparaît comme la racine la plus caractéristique du « vaste champ des radicaux onomatopéiques exprimant un coup : T.K., CH.K., P. K., CR.K., H.K. » (*op. cit* : 122).

24 Selon cette étude,

Truc appartient de toute évidence à notre famille ; c'est un argotisme d'origine vraisemblablement méridionale, car l'italien et le provençal ont une alternance *truc* de notre étymon avec le sens de « frapper, cogner », forme qu'a aussi connu l'ancien français. On sait que le *truc* désigne une « subtilité de métier » plus ou moins secrète et malhonnête et dont la nature varie avec chaque profession. (*op. cit* : 120)

25 Guiraud fait remonter ce sens au protosémantisme *coup* « travail » : travailler c'est « en mettre un coup », « donner un coup », et le coup est le « tour de main du métier », « avoir le coup de main / de patte » c'est être habile. Il signale que *coup* désigne, dès le XI^e siècle, « un tour subtil et adroit », que *tac* et *estac* signifient « finesse, habileté, ruse », *tric-trac* « crime, forfait », le provençal *truc* « secret, facilité de faire » et le français *truc* « manière d'agir, de voler », « secret, moyen caché d'exécuter un tour ». « Le *truc* est donc le métier et le coup de main du malfaiteur, du tricheur et du charlatan. » (*ibid.*) Et *tricher*, avec la forme normande *triquier* qui passe à l'anglais *trick* (ruse, subterfuge) et *tricky* (artificieux), avec aussi la forme de l'ancien provençal *tric* (tromperie) et celle du wallon *trigauder* (tricher au jeu), se présente comme une forme palatalisée de *triquer*, les deux associés au « coup de main » de l'escroc.

26 Les travaux de Guiraud reçoivent aujourd'hui un nouvel éclairage au regard des études sur la submorphémique (lexicale ou grammaticale)¹⁴, présentée comme un « champ disciplinaire naissant – et donc encore controversé – qui se donne pour but d'identifier et d'étudier toute manifestation dans le lexique d'éléments plus petits que le morphème conçus comme jouant un rôle dans la construction du 'sens'. » (Philips 2008 : 13)¹⁵, tout en s'inscrivant dans la longue histoire de la conception du langage et de son origine, via les débats sur la nature du signe linguistique, de Platon à Saussure. L'existence et la pertinence de submorphèmes, comme de phonosthèmes (les *phonæsthemes* de Firth, 1930)¹⁶ et d'idéophones, dont la première théorisation est attribuée à Bolinger (1950), touchent aux questions de l'iconicité et du symbolisme, dans la relation qu'entretient le langage, en tant qu'activité cognitivo-affective (Culioli), avec la corporéité et le monde naturel, dont relève le geste vocal lui-même.

27 A la fin du XIX^e siècle – faisons l'hypothèse d'un rapport avec le secret, la dissimulation, le subterfuge ou la subtilité du « coup », sans négliger le caractère « frappant » de la forme matérielle du mot (en allemand *Dingsbums* est équivalent à *Ding(s)* : chose, truc, machin, bidule, et il est formé de *Dings* et de *Bums* : coup sourd, boum)¹⁷ – le mot *truc* devient aussi un désignateur de ce qui, chose ou personne, ne peut être nommé, par ignorance ou oubli, ou que l'énonciateur ne veut pas nommer, par dépréciation ou déconsidération ; il est parfois renforcé par *bidule* ou *machin*, autres pantonymes ou hyperonymes généraux, en composition ou à proximité dans une séquence, comme le *truc bidule machin chose/chouette*.

28 Une seule occurrence de *truc* proche de *bidule* dans la base Frantext :

*Alors Louise, elle a quand même fini par le lui jeter son **bidule** à Doudou, mais elle a pas pu s'empêcher de beugler pendant qu'il ramassait son **truc**. Fanny Seguin, L'Arme à gauche, 1990, p. 39*

29 36 occurrences de *truc* accompagné de *machin* :

L'autre soir, j'ai dîné avec Lord **Truc-Machin**, le mari divorcé de Rosamond Lehmann. Tereska Torrès, *Une Française libre : journal 1939-1945*, 2000, p. 200

J'ai peur des livres qui commencent par des remerciements au directeur des archives départementales de la région de **machin truc**. Yves Navarre, *Biographie*, 1981, p. 227

« Mme De Saint-**Chouette** vient de donner une soirée très parisienne en son hôtel, ou le comte **le truc du machin** a convié quelques amis à se réunir pour un bridge », je rigole. Tout cela est très exact, les Saint-**Chouette** et les **Trucmuche du Machin** sont gens vivants et dépensants. Léon-Paul Fargue, *Le Piéton de Paris*, 1939, p. 175

Ils s'y mettent tous ! Pépito aime Pépée, Pépée aime Pépito, **Machin** raffole de **Truc**, Zizi adore Toto. René Fallet, *Banlieue Sud-Est*, 1947, p. 108

- 30 Dans ces exemples *truc* et *machin* valent pour des appellations assimilées à des noms propres, auxquels ils se substituent : *Lord Truc-Machin*, *le comte le truc du machin*, avec une valeur référentielle générique, un élément quelconque dans la classe équivalent à tout autre élément : *archives départementales de la région de machin truc* (quelque région que ce soit, portant tel ou tel nom), ou avec la valeur d'un nom de nom propre : *Machin raffole de Truc*, un quelqu'un (porteur d'un nom) qui raffole d'un autre quelqu'un (porteur d'un nom), un dénommé Untel raffole d'un dénommé Untel. Mais dénommer ce quelqu'un du nom de *machin*, *bidule* ou *truc*, ou *truc machin*, *machin chose*, *machin chouette*, *trucmuche* – dont les emplois et les combinaisons seraient à expliquer –, c'est faire de ce quelqu'un un quelqu'un non quelconque.
- 31 *Truc* est ainsi le nom de quelqu'un dont le nom d'identité est subtilisé dans une opération de dé-nomination (en anglais *what's-his/her-name*, en espagnol *no se quién*). C'est aussi le nom de quelque chose, qui peut être indéterminé (valeur référentielle vague), identifiée dans une relation prédicative ou dont la valeur référentielle peut être inférée par le contexte :
- Le gros homme aurait juré avoir vu passer une forme, entre les arbres... Toute proche. - J'ai vu passer un truc, souffla-t-il. - Quoi? - J'en sais rien, putain ! Caryl Férey, Mapuche, 2012, p. 399*
- Ce soir-là, j'ai pris de la drogue. Un truc que je n'avais jamais pris, de la colle. Ça provoque des hallucinations. Françoise Simonet et Mathieu Olivès, Marc Beltra : Roman autour d'une disparition, 2013, p. 25.*
- Celui du numérique est compact, plat, léger, automate parfait, image immédiate à l'écran. Plus de bidules et de trucs à tripoter, de posemètre à consulter. Plus d'iris mécanique, d'œilleton. Garat Anne-Marie, La Première fois, 2013, p. 40*
- 32 Le nom peut être déterminé par un complément, qui spécifie la valeur de *truc*, ou introduit une qualité différentielle. Avec un complément déterminatif en *à*, qui sert de repère qualitatif à *truc* et renvoie à une classe d'appartenance :
- Allez Thomas, à table, on reprendra ce truc à la con quand on aura mangé. Marie Desplechin, Sans moi, 1998, p. 42*
- 33 (ce truc à la con = ce truc, un truc du genre à la con,...)
- « Dans le fond c'était un truc à figurer dans le livre des records », elle a laissé échapper un jour. Fanny Seguin, L'Arme à gauche, 1990, p. 145*
- 34 (...un truc du genre à figurer...)
- 35 Ou avec un complément en *de* qui définit le nom :
- Duveyrrier avait trouvé le truc de monter tous les jours ici, pour voir si des fuites ne se produisaient pas dans la toiture. Émile Zola, Pot-bouille, 1882, p. 264*
- 36 ((le fait de) monter tous les jours est un truc / le truc de monter tous les jours / il avait trouvé un truc, le truc de monter tous les jours)

Au **truc de** rejeter les chenilles du « secondaire » j'étais devenu beaucoup moins habile. Je n'avais pas encore acquis le truc. J'en écrasais beaucoup de chenilles. Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932, p. 174.

- 37 ((le fait de) rejeter les chenilles du « secondaire » est un truc / le truc de rejeter les chenilles du « secondaire »)

Il a voulu me faire le **truc du** coussin ; mais je suis plus malin que lui. Je vais lui faire le **truc de** la dépêche. Marcel Achard, *Voulez-vous jouer avec moi ?*, 1924, p. 31

- 38 Truc est ici équivalent à *coup* (qui fait retour ici) : le *coup du coussin*, le *coup de la dépêche*, qui forment des locutions figées, dont la signification peut être questionnée : c'est quoi le truc (*coup*) du coussin ? Notons ici la série *il m'a fait un sale truc / il m'a joué un sale (mauvais) tour / il m'a fait un sale coup*.

Il me semblait que ce ne pût être qu'artificiellement, par un **truc de** mécanique, qu'on avait logé la voix de mon camarade sous ce gros vieillard quelconque. Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*. 20. *Le Temps retrouvé*, 1922, p. 941

- 39 Ici le complément déterminatif définit de quel type de truc il est question, comme dans le suivant :

Ce n'est pas une question de prix. C'est un **truc de** gens qui ne veulent pas payer. Une ruse de marchands de tapis. Georges Duhamel, *Chronique des Pasquier*. 7. *Cécile parmi nous*, 1938, p. 28

- 40 Dans tous ces syntagmes avec un complément en *de*, qui a une fonction d'identificateur (*le truc de monter...*) ou de localisateur (*le truc de mécanique, le truc de gens...*), nous retrouvons la signification de procédé, de moyen en propre (pour), une façon de faire, plus ou moins cachée dans une technique, où savoir faire (s'y prendre) c'est avoir le truc. La valeur instrumentale se double d'une valeur applicative.

Mais ce que j'écris maintenant, ça c'est mon truc

Avoir un/le truc

- 41 Dans la construction *avoir + truc*, *truc* est le plus souvent équivalent à *quelque chose*, comme le montre la chaîne anaphorique de l'exemple suivant :

Mais là, je crois que je vais m'arrêter après vous. J'ai **un truc** qui me trotte dans la tête. - **Quelque chose** que vous avez appris récemment ? - Oui... **Un truc** que j'ai appris deux minutes avant de vous voir lever la main. Mathieu Simonet, Françoise Olivès, Marc Beltra : *Roman autour d'une disparition*, 2013, p. 210

- 42 Nous aurions plutôt, avec *quelque chose* : il y a *quelque chose* qui me trotte dans la tête – *quelque chose* que vous avez appris... - Oui, *quelque chose* que j'ai appris... Notons que la pluralisation est possible : j'ai des *trucs*... - Des *choses*... - Oui des *trucs*...

- 43 A. Culioli précise que *chose* dans *quelque chose*, pour la classe des inanimés, comme un dans *quelqu'un*, pour la classe des humains, est le représentant d'une occurrence quelconque et qu'il faudrait parler d'une « certaine occurrence /quelconque/ dans une classe de valeurs non nulles »¹⁸, *chose* et un étant des représentants de valeurs positives : *quelque chose*, *quelle* que soit la chose ; *quelqu'un*, *quelle* que soit la personne. Mais la chose est localisée dans un rapport d'appartenance à une classe, ici elle est de celles « qui trottent dans la tête ».

- 44 Le *truc* devient instrument quand une application lui est assignée et on peut alors lui substituer *moyen*, *procédé*, *astuce*.

(...) il regarde le sport à la télé, étendu sur le canapé, comme tous les grands sportifs. - Moi, le mien, c'est pareil, rigole Anaïs. Alors j'ai **un truc** : je le menace de partir toute la journée avec la télécommande après avoir branché le poste sur Disney Channel. Nicole de Buron « Chéri, tu m'écoutes ? Alors répète ce que je viens de dire... », 1998, p. 148

- 45 *Truc* est localisé par rapport au sujet de *avoir* et la relation prédicative <je-avoir-truc> est repérée par rapport à la situation (*alors*) qui est son domaine d'application.
- 46 Dans la reprise et l'opération de fléchage et d'identification, le déterminant possessif localise *truc* par rapport à la personne représentée :
- (...) un vieux machin de 1920, *Irisation*, un essai de polytonalité assez astucieux, qui est d'ailleurs tombé à plat... Rivière n'avait bien sûr jamais entendu **mon truc**... Claude Roy, *La Traversée du Pont des Arts*, 1979, p. 85
- 47 Pas possible d'avoir Rivière n'avait bien sûr jamais entendu **un truc**..., qui perd l'identification de *truc* à son référent antécédent, mais Rivière n'avait bien sûr jamais entendu **le truc**... est acceptable.
- 48 Dans (...) *avoir un truc* le prédicat *avoir* est un localisateur qui met en relation le second terme avec le premier terme, qui est le repère de localisation. Le déterminant indéfini correspond à une opération d'extraction d'une occurrence de la notion « *truc* », située dans l'espace de référence construit dans l'énoncé. (...) *avoir le truc* résulte d'une opération de fléchage, d'identification avec une occurrence notionnelle préconstruite, ainsi dans notre histoire : il y a un *truc* en philosophie qui est le *truc* qu'il faut *avoir* (trouvé) pour savoir philosopher. Difficile d'avoir une pluralisation, avec la même interprétation : vous avez trouvé les *trucs*. Le pluriel discrétise, introduisant de la détermination en distinguant des occurrences multiples de la notion, alors que le singulier, par définition, singularise, tout en laissant de l'indéterminé, du moins ici¹⁹ : quel *truc* ? – et bien le *truc* quoi...
- 49 Refusant que la philosophie soit une affaire de *truc*, dont la découverte assure l'entrée du domaine, Claudine Normand, affectée par le jugement du professeur, qui lui en reconnaît la possession, à son insu, s'est fait fort de se départir d'un *truc* de philosophe ou du *truc* de la philosophie, et s'est réjouie de pouvoir déclarer par la suite : « Mais ce que j'écris maintenant, ça c'est mon *truc* ».

(...) ça c'est mon *truc*

- 50 Remarquons d'abord que le marqueur *mais* introduit un énoncé qui s'oppose implicitement à une première réponse, non formulée, à la question « Pourquoi n'avez-vous pas fait d'études de philosophie ? » : « La philosophie ce n'est pas mon *truc*, mais... », et ce qui est asserté à la suite apparaît à son interprète comme une réponse en écho à un autre énoncé, plus lointain : « Vous, vous avez trouvé le *truc*. » Ainsi *mais*, qui indique un ajout (latin *magis* : plus) avec un changement de zone, renvoie à une opération de contre-orientation, avec l'exclusion de la philosophie hors du domaine centré sur le repère imaginaire du '*truc*' (la philosophie n'est pas mon *truc*), auquel contrevient un domaine autre (mais j'ai un autre *truc*), dont l'intérieur est centré par l'identification de son repère (*ce que j'écris maintenant*). Sont aussi distinguées les deux relations prédicatives : '(...) avoir le *truc*' et '(...) être mon *truc*' et sont différenciés dans le même temps 'le *truc*' et 'mon *truc*', le déterminant modulant la valeur référentielle du mot '*truc*'.
- 51 Prenons maintenant des exemples où le syntagme nominal complète le présentatif *c'est* :

(...) cette révolution infinitésimale est peut-être une impasse de fourmi, mais moi, voyez-vous, j'y tiens : **c'est mon truc**. Julia Kristeva, *Les Samourais*, 1990, p. 35

Je refuse, la cocaïne **c'est pas mon truc**, ça rend speed et moi je veux être stone. Denis Belloc, *Képas*, 1989, p. 91

C'est tout son « métier », cela, tout son procédé, tout **son truc**, mais c'est si puissant qu'on en crie, qu'on en pleure, qu'on en sanglote, qu'on en prend la fuite, en levant les bras ! Léon Bloy, *La Femme pauvre*, 1897, p. 146

- 52 Dans le *ça c'est mon truc* de Claudine Normand, la relation entre l'anaphorique, qui reprend *ce que j'écris maintenant*, et ce qui suit le prédicat *être* est une relation d'identification, la détermination nominale par le possessif marquant l'appartenance, par appropriation personnelle : *c'est mon truc* (à moi). *C'est* joue un rôle de pointeur qui exhibe une valeur distinguée dans ce qu'elle a de personnel. L'attribut qui est ainsi assigné à la personne en propre devient un emblème identificatoire.

Arno, *c'est vrai, je ne lui écris pas beaucoup. Ça n'a jamais été mon truc, les lettres*. Jean-Claude Izzo, *Chourmo*, 1996, p. 87

Il parlait de son travail, puis avait balayé en une phrase « je suis toute seule dans l'histoire » par « ah oui **c'est ton truc ça** ». Christine Angot, *Rendez-vous*, 2006, p. 97

- 53 Mais *ça* n'est-il que pronom anaphorique, doublant le *c(e)* de *c'est* ? La réplique conclusive à la question du philosophe a pour repère constitutif (ce sur quoi porte l'assertion) *ce que j'écris maintenant*, en référence à la situation énonciative (*maintenant*).

- 54 Contrairement au premier exemple ci-dessus (Izzo), où le groupe final (*les lettres*) est une reprise dénomminative de l'énoncé précédent (*je ne lui écris pas beaucoup*), nous pourrions plus difficilement avoir : (*mais*) *ça c'est mon truc, ce que j'écris maintenant*. Et le *ça* déplacé, comme dans le second exemple (Angot), serait plus ambigu : *ce que j'écris maintenant, c'est mon truc ça*. Une pause après *truc* et une intonation plus basse sur *ça* ferait pencher pour le pronom anaphorique, mais une autre intonation, montante et suspensive, accompagnée d'un levé de la tête, nous rapprocherait du *ça* « particule », selon Albert Henry :

Il est des cas où *ça* n'est ni interjection, ni adverbe, ni pronom, mais une véritable particule qui sert à souligner ce qui est dit, à opérer une mise en relief, purement intellectuelle, de l'idée exprimée ; en même temps, cette particule insiste sur le lien logique entre la phrase qu'elle introduit et ce qui précède. On pourrait dire que *ça* a, dans ce cas, la valeur de "je vous assure". (Henry, 1977 : 83)

- 55 Le linguiste donne l'exemple suivant, de l'écrivain Georges Duhamel, avec un premier *ça* « particule » et un second qui est une « interjection affective » : *Dufrêne, ça... j'ai toujours été bien avec lui ; mais il ne faut pas quoi ! qu'il nous embête... ça !* Le premier est donné comme équivalent à *alors ça, pour ça*, le second est rapproché de *ah ça !* et *oh ça !* Le *ça* particule devient « particule renforçative », conjoint à *oui* ou à *non* : *ça oui, ça non*.

Nous pourrions ainsi avoir : « *ce que j'écris maintenant alors ça c'est mon truc* » ou « *ce que j'écris maintenant ah ça c'est mon truc* » ou encore « *ce que j'écris maintenant ça oui c'est mon truc* ». Et l'on perçoit bien la proximité entre « interjection affective » et « particule », celle-ci ne traduisant pas une complète « désaffectivation » de celle-là, comme le dit A. Henry. De plus le « lien logique » signalé par A. Henry pour le *ça* « particule » est présent avec le pronom anaphorique et le présentatif, dans notre énoncé, qui procède d'une mise en relief. Et comme l'indique A. Culioli « l'opération dite d'emphase introduit une modulation sur la suite toute entière » qui produit « un repérage inter-énoncé » (Culioli, « A propos des énoncés exclamatifs », dans Culioli, 1999 : 118), comme avec « *c'est ce que j'écris maintenant qui est mon truc* », d'où « *ce que j'écris maintenant c'est ça (cela/ce) qui est mon truc* » et « *ce que j'écris maintenant ça c'est mon truc* », avec un détachement prosodique du *ça* qui réunit, rythmiquement et sémantiquement, les deux membres de l'énoncé. L'affect

correspondant à l'engagement du sujet énonciateur dans ce qu'il dit se fait entendre dans le ça et la forme de l'énonciation.

- 56 Non citerons encore ce que déclare A. Henry constatant les débordements d'une valeur de ça à une autre et, parfois, les superpositions, caractéristiques des flottements, frottements et glissements des formes en contact : « Le ça pronominal livre aussi combat à ses homonymes, interjection et particule. A l'occasion de ce télescopage, la puissance annexionniste de ça se manifeste. Il y en a un indice déjà bien significatif : le désarroi de l'usager et même du grammairien » (*op. cit.* : 95-96).

Pour conclure

- 57 La remarque d'A. Henry nous évoque deux réflexions. La première est de Wittgenstein, à propos de « la puissance annexionniste de ça », exemple de contamination d'un emploi sur un autre, quand le philosophe du langage se demande : « Mais l'usage du mot en son entier peut-il me venir à l'esprit quand je le comprends de cette façon ? » (Wittgenstein, 2004 : 92). C'est comme si un mot, dans un emploi et une signification particuliers, était entouré « d'une sorte de 'halo' d'emplois à peine suggérés » (*op. cit.* : 92), mais, ajoute-t-il, « si les choses se passent d'une façon telle que les emplois possibles d'un mot nous viennent à l'esprit en demi-teinte pendant que nous parlons ou écoutons – s'il en est effectivement ainsi – ce n'est que pour nous. Or nous nous faisons comprendre des autres, sans savoir s'ils vivent, eux aussi, ces expériences. » (*op. cit.* : 257) Autrement dit, pour en revenir, à notre « truc », l'interprétation suggérée par l'emploi de l'expression dans « vous, vous avez trouvé le truc », de par les valeurs possibles du mot *truc*, n'engage que son interprète, aux deux bouts de la chaîne (émetteur et récepteur), avec, entre eux, le « halo » des significations et l'incertitude du sens, d'où l'ajustement inhérent à la co-énonciation et le malentendu, toujours possible.
- 58 Dans sa réinterprétation linguistique et structurale de la notion polynésienne de *mana* – et de ses équivalents dans d'autres sociétés traditionnelles –, force active que Mauss place au cœur de la pensée magique, Lévi-Straus (1968) rapproche celle-ci de la notion de *manitou* chez les Algonquins, qui désigne tout ce qui n'a pas de nom ou n'est pas familier, aussi de mots analogues utilisés par les ethnies amazoniennes pour nommer ce qui est inconnu, fait peur ou émerveille.

Ces assimilations ne sont pas si extraordinaires ; avec plus de réserve sans doute, nous en pratiquons qui sont du même type, quand nous qualifions un objet inconnu ou dont l'usage s'explique mal, ou dont l'efficacité nous surprend, de truc ou de machin. Derrière machin, il y a machine, et, plus lointainement, l'idée de force ou de pouvoir. Quant à truc, les étymologistes le dérivent d'un terme médiéval qui signifie le coup heureux aux jeux d'adresse ou de hasard, c'est-à-dire un des sens précis qu'on donne au terme indonésien où certains voient l'origine du mot mana. Nous ne disons certes pas d'un objet qu'il a « du truc » ou « du machin », mais d'une personne, nous disons qu'elle a « quelque chose » et quand le slang américain attribue à une femme du « oomph », il n'est pas sûr, si l'on évoque l'atmosphère sacrée et tout imbue de tabous qui, en Amérique plus encore qu'ailleurs, imprègne la vie sexuelle, que nous soyons très éloignés du sens de mana. (Lévi-Strauss, 1968 : XXXIII) »²⁰

- 59 Ce qui nous conduit, à propos de sexualité, à un emploi que nous n'avons pas encore signalé : le *truc* signifie, dans un registre argotique et vieilli selon le dictionnaire, la prostitution et *faire le truc*, c'est se prostituer²¹. Un freudien dirait que la sexualité est le truc des trucs et un lacanien en ferait un signifiant majeur du sujet de l'énonciation dans

la chaîne du discours (là où ça parle), toujours truqué. Françoise Dolto exposait sa conception de l'inconscient dans une conférence à la Société de Philosophie en avril 1972 sous le titre « Au jeu du désir les dés sont pipés et les cartes truquées²² ». Le mana, comme le truc ou le machin, serait, selon Lévi-Strauss, cet index d'un « signifiant flottant », en attente de son signifié, caractéristique du système symbolique qu'est le langage fondé sur un rapport d'inadéquation entre les deux faces du signe, à laquelle supplée, dans certaines situations, ce symbole qui représente une « valeur indéterminée de signification, en elle-même vide de sens et donc susceptible de recevoir n'importe quel sens » (Lévi-Strauss, *op. cit.* : XXXIV). Le rapport entre le tour de magie, l'habileté ou l'astuce qu'est le truc et le quelque chose – le quelconque positif (individu ou qualité) ou sa valeur absolue (c'est quelque chose !) – dont il est le représentant sont ainsi expliqués par la logique du sens.

- 60 La seconde réflexion porte sur le « désarroi » du grammairien, en lien avec ce que raconte Claudine Normand de son parcours de linguiste, d'abord occupée à des questions épistémologiques et historiques et préoccupée par le métalangage, jusqu'à cet événement qualifié d'« agression verbale »²³, quand elle reçut une communication de colloque intitulée « Qui a peur de la langue ? » comme une interpellation directe et une mise en cause des linguistes qui, comme elle, se préserveraient du travail sur le concret de la langue en s'abritant derrière l'abstraction des théories : « J'ai entendu : 'Tu n'es pas une (vraie, bonne) linguiste'. » C'est ainsi que « Parler de', dira-t-elle beaucoup plus tard, devait cesser d'être un obstacle à l'analyse de ce qu'est 'parler' » (2006 : 225) et qu'elle se livrera à sa « linguistique douce ». Elle pourra alors dire « C'est la langue qui m'intéresse, dans la complexité de ses formes, la variabilité de son déploiement en paroles et l'inattendu de ses effets de sens. » (*op. cit.* : 240). La peur se change alors en « inquiétude philosophique »²⁴, avec le sens de la « quête dans le maquis toujours touffu des phénomènes »²⁵, dont elle fait l'expérience en suivant, « entre irritation et illumination », le séminaire d'Antoine Culioli, découvert tardivement, alors qu'elle commençait à s'« ennuyer en linguistique », et où elle retrouve « La joie de penser pour penser. » (*ibid.*) Le texte écrit par celui-ci pour un recueil réalisé en hommage à Claudine Normand, en 2010²⁶, se termine ainsi : « En résumé, pourquoi, quand on recherche une 'linguistique douce', déplacer les bornes et s'ouvrir à une terre inconnue qui, personnellement, m'émerveille par ce qu'elle nous fait découvrir, mais qui semble troubler et inquiéter tant de mes congénères ? » (*ibid.* : 97) Et il commence par ces mots, qui lui donnent poétiquement son titre : « Ce texte cherche à compenser la perte... ».

BIBLIOGRAPHIE

BOTTINEAU D., 2008, « The submorphemic conjecture in English: towards a distributed model of the cognitive dynamics of submorphemes », dans D. Philips (éd.), p. 19-42.

CULIOLI A., 1999, « A propos de *quelque* », *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 3, Paris, Ophrys, p. 49-58.

- CULIOLI A., 1999, « A propos des énoncés exclamatifs », *Pour une linguistique de l'énonciation*, T. 3, Paris, Ophrys, p. 113-123.
- CULIOLI A., 1999 « Note sur 'détermination' et 'quantification' : définition des opérations d'extraction et de fléchage », *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 3, Paris, Ophrys, p. 37-48.
- CULIOLI A., 2010, « Ce texte cherche à compenser la perte... », dans A.-M. Houdebine-Gravaud (éd.), p. 89-93.
- Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Nina Catach (éd.), Paris, Larousse, 1995.
- FREUD, S., 1984 [1913], « L'intérêt de la psychanalyse », *Résultats, idées, problèmes I, 1890-1920*, Paris, PUF, p. 187-213.
- GRÉSILLON, A. et LEBRAVE, J.-L., 2012, « Antoine Culioli – 'Toute théorie doit être modeste et inquiète' », *Genesis*, 35, p. 147-155. [En ligne] : <http://genesis.revues.org/1071>. Consulté le 7 août 2016.
- GUIRAUD, P., 1962, « Tric, trac, troc, truc, etc. Étude du champ morpho-sémantique de la racine T.K. », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, T. 57, Fascicule 1, Paris, Klincksieck, p. 103-125.
- HENRY, A., 1977, « Considérations sur la fortune de ça en français », *Études de syntaxe expressive. Ancien français et français moderne*, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 75-110.
- HOUDEBINE-GRAVAUD, A.-M. (éd.), 2010, *Trésor de la langue ordinaire. Journée en hommage à Claudine Normand Cahiers de recherche*, Ophrys.
- Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, Alain Rey (éd.), Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992.
- PHILIPS, D. (éd.), 2008, *Lexical Submorphemics / La submorphémique lexicale*, *Lexis, E-Journal in English Lexicology* (Denis Jamet dir.), 2, en ligne : <http://screcherche.univ-lyon3.fr/lexis/>
- LÉVI-STRAUSS, Cl., 1968, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », dans Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p. VII-LII.
- NORMAND, Cl., 2006, « D'une analyse à l'autre », *Allegro ma non troppo. Invitation à la linguistique*, Paris, Ophrys, p. 113-120.
- NORMAND, Cl., 2006, « D'une analyse à l'autre », *Allegro ma non troppo. Invitation à la linguistique*, Paris, Ophrys, p. 113-120.
- NORMAND, Cl., 2006, « Une linguistique douce », *Allegro ma non troppo. Invitation à la linguistique*, Paris, Ophrys, p. 239-243.
- NORMAND, Cl., 2010, « Réponse de Claudine Normand à Antoine Culioli », dans A.-M. Houdebine-Gravaud (éd.), p. 97-98.
- WITTGENSTEIN, L., 2004, *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard.

NOTES

1. « Une linguistique douce », *Allegro ma non troppo. Invitation à la linguistique*, Paris, Ophrys, 2006, p. 240.
2. Association Convergences en Sciences du Langage, Paris.
3. Communication personnelle.

4. Portail lexical du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, en ligne : <http://www.cnrtl.fr/definition/trouver>.
5. Définition de « trouvable » du dictionnaire en ligne du CNRTL : <http://www.cnrtl.fr/definition/trouver>.
6. C'est moins évident dans le dernier énoncé, qu'il n'est pas impossible de paraphraser par à *cette heure-ci il va me sembler endormi*, signifiant qu'il y a des moments de la journée où certains états apparaissent au sujet sous un certain jour. L'aspect prospectif du procès (*je vais*) joue aussi un rôle.
7. Les traductions de *matsa* sont diverses : trouver, recueillir, rencontrer, survenir, retenir, surprendre, avoir, présenter, se procurer, éprouver, atteindre, arriver, être la proie, ..., dans le lexique de l'Ancien Testament hébreu : voir http://concordance.keo.in/strong_hebreu/strong-hebreu-4672.html.
8. Faisons remarquer que le verbe *trouver* est employé trois fois, avec des valeurs différentes, dans le passage : « 'Vous, vous avez trouvé le truc !' (...) Par la suite j'ai trouvé ce souvenir étrange (...) Il se trouve qu'à l'époque (...) ».
9. Nous prendrons nos exemples dans la base textuelle FRANTEXT, qui contient 4746 références de textes, du X^e au XXI^e siècle, [en ligne] <http://www.frantext.fr/>.
10. Aucune occurrence dans Frantext. L'exemple, extrait d'un roman de Serge Bramly, a été trouvé dans les pages publiées sur le web par Google.
11. *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, Alain Rey dir., Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992.
12. *Le Robert*, *op. cit.*, art. troquer.
13. *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Nina Catach dir., Paris, Larousse, 1995.
14. On pourra se reporter au numéro de la revue *Lexis, E-Journal in English Lexicology* (Denis Jamet dir.), N°2, *Lexical Submorphemics / La submorphémique lexicale*, Denis Philips ed., 2008, en ligne : <http://screcherche.univ-lyon3.fr/lexis/>.
15. « Son objet d'étude, dit celui-ci de la submorphémique, est le 'submorphème', vu sous tous ses aspects : nature, structure, fonction, combinatoire, distribution, invariance et variabilité, liens avec le notionnel, la cognition, la motricité, le cratylisme, l'acquisition du langage, etc., que ce soit en synchronie, en diachronie ou en panchronie » (*ibid.*)
16. « On sait qu'il s'agit d'associations récurrentes de formes et de sens dont le statut morphologique n'est pas clairement établi » (*op. cit.* : 15)
17. Retenons cette remarque de Didier Bottineau : « Thus, leaving aside the question of motivation, ideophonic elements should be understood as sensophonic classifiers. » (Bottineau 2008 : 27)
18. Antoine Culioli, « A propos de *quelque* » dans Culioli 1999 : 49-58.
19. Les relations entre la catégorie du nombre et celle de déterminé est variable : « le pluriel est, d'un côté, associé à la valeur du 'déterminé' : ainsi quand on pluralise, pour marquer la *multiplicité*, ce qui, on le comprendra très bien, n'est possible que pour des substantifs désignant des classes (collections) d'*êtres physiquement distincts* (...). Or le *discret* (c'est-à-dire le discontinu) apparaît souvent comme *déterminé* (lui-même le plus souvent associé à l'animé), à la différence du '*massif*' non-individué (continu, dense) qui est, lui, associé au neutre et à l'*indéterminé* ; d'un autre côté, le pluriel a une valeur d'indétermination par rapport au singulier : que l'on pense à '*il*' où la référence *anaphorique* implique une *identification claire* (Jean... il) et '*ils*' qui peut référer vaguement à un groupe de gens (*ils nous prennent tout*) (...). » (Antoine Culioli, « Note sur 'détermination' et 'quantification' : définition des opérations d'extraction et de fléchage », dans Culioli 1999 : 42)
20. Remercions Jean-Jacques Franckel de nous avoir suggéré un rapprochement avec le « je ne sais quoi » de la chanson *Madame Arthur*, écrite par Paul de Kock vers 1850 et mise en musique par Yvette Guilbert, célèbre chanteuse de café-concert et amie de Freud, vers 1892. En voici le

premier couplet : « *Madame Arthur est une femme / Qui fit parler, parler, parler, parler d'elle longtemps / Sans journaux, sans rien, sans réclame / Elle eut une foule d'amants, / Chacun voulait être aimé d'elle, / Chacun la courtisait, pourquoi ? / C'est que sans être vraiment belle, / Elle avait un je ne sais quoi !* » L'allusion sexuelle se précise au second couplet : « *Mais par derrière sa tournure / Promettait un je ne sais quoi ! Madame Arthur avait donc un je ne sais quoi, quelque chose, un truc* ».

21. *Trick* est employé en anglais argotique pour désigner le client de la prostituée.

22. Ce qui donnera son titre à un recueil publié en 1981 : *Au jeu du désir* (Paris, Seuil).

23. Voir « D'une analyse à l'autre », *op. cit.*, pp. 116-117.

24. En référence à la conclusion de l'entretien d'Almuth Grésillon et Jean-Louis Lebrave avec Antoine Culioli : « L'inquiétude philosophique. C'est ce que Locke appelait la *philosophical uneasiness*. Comme je le dis depuis longtemps : 'Toute théorie doit être modeste et inquiète'. (...) moi, ça m'a accompagné toute ma vie. » (Grésillon et Lebrave, 2012 :152)

25. Voir Normand 2010 : 98.

26. Culioli 2010 : 89-93.

RÉSUMÉS

Notre texte a son point de départ dans l'évocation par Claudine Normand d'un « événement décisif » dans ce qui fut le choix de se tourner vers la linguistique, une déclaration de son professeur de philosophie : « *Vous, vous avez trouvé le truc !* ». Longtemps après, lors d'un échange avec un philosophe, survint, comme en écho, la réponse revendicative d'une linguiste confirmée : « *Ça c'est mon truc* ». Nous examinons dans le détail les deux énoncés pour rendre compte de leur formation et de leur interprétation. Nous procédons pour cela avec un mixte de métalangage naturel (glose et commentaire) et de notions métalinguistiques issues de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (Culioli), étayé aussi par d'autres études et la lexicographie et en recourant à la base de données textuelles Frantext. Cet examen nous conduit, au-delà des explications sur les emplois du mot *truc* et le champ morphosémantique dont il est un représentant, à éclairer l'indétermination du sens et l'activité des interprètes dans l'assignation des valeurs. Nous avons aussi voulu illustrer par l'exemple la passion ordinaire d'une linguiste qui disait : « C'est la langue qui m'intéresse, dans la complexité de ses formes, la variabilité de son déploiement en paroles et l'inattendu de ses effets de sens. »¹.

INDEX

Mots-clés : Mots clefs : le mot *truc* – énonciation – sémantique – interprétation

AUTEUR

DOMINIQUE DUCARD

Université Paris-Est Créteil, Céditec (EA 3119)